

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET DES INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion du 07 juin 2023

Présidence : **M. Janick Barbusse**

Présents : **MM. Michel Blanc – Ancil Chapin – Michel La Bella**

Excusé : **Mme Monique Juliat. M. Dominique Cazasnoves**

Le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

FONCTIONNEMENT CDTIS 34

Les informations F.F.F. - CFTIS

Lors de cette réunion, le président de la Commission départementale des terrains et des installations sportives (CDTIS) Janick Barbusse remercie le Comité de Direction de lui avoir permis de participer au séminaire des Commission Régionales des Terrains et des Installions Sportives (CRTIS) et CDTIS lors du 22 et 23 avril 2023. Après celui-ci, des moments de formations et d'informations seront encore à prévoir pour les nouvelles fiches de contrôles à venir et la révision de « Stadium » pour les Districts.

Certaines notions de sécurité devront être encore précisées. Grâce au programme allégé des visites restantes, nous avons l'obligation d'obtenir l'accord des mairies et donc les pièces nécessaires signées et tamponnées avant de déclencher le contrôle sur un terrain. Cela est d'autant plus important qu'un terrain à disposition d'un collège par exemple, ou également d'une ville en dehors d'un temps scolaire, peut avoir des clubs affectés, soit partager le terrain avec un ou plusieurs clubs. Ces cas particuliers empêchent toutes indemnisations de la Ligue Occitanie concernant les frais de déplacements. Le cas est le même si la commune stipule n'avoir fait aucune demande (pas de Demande FFF signée ou échéance inconnue).

LES COURRIERS DE LA CDTIS

Mairie de Pignan demande d'une 2^e visite de rattrapage. (terrain Corbières)

Le Club de Paulhan pour un changement d'horaire sur une visite. (terrain Cros)

Mairie de Villeneuve les Maguelone pour un refus d'indemnisation venant d'un refus de prise en charge.

Nézignan pour un constat de rapport.

La Mairie de La Grande – Motte, pour l'identité du Parc des sports

Mairie de Lunel pour des tests sur le terrain Brunel 2

VISITES EFFECTUEES DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU 25-03-2023

Concernant l'éclairage :

- **Florensac** (terrain Franques)
- **Pignan** (terrain Corbières 1)
- **Lignan sur Orb** (terrain Battut 1)
- **Saint jean de Védas** (terrain Vidal 2)

- Paulhan (terrain Cros)
- Marsillargues (terrain Coste)
- Pézenas (terrain Trigit)
- Nézignan L'évêque (terrain du foot à 8)

Concernant les terrains :

- Nézignan L'évêque (terrain du foot à 8)
- La Grande Motte (les terrains du Parc des sports 1&2)
- Lignan sur Orb (terrain Battut 1)
- Florensac (terrain Franques)
- Pézenas (terrain Trigit)
- Villeneuve les Maguelonne (Gymnase)
- Montferrier (terrain Brousse)
- Marsillargues (terrain foot à 8)
- Vendres (terrain foot à 8)

DOSSIERS VALIDES EN CRTIS LE 15-05-2023

Lors de la Commission CRTIS (n°8) du 15-05-2023 ont été étudiés :

Concernant les terrains :

- Montpellier (terrain Paul Valéry)
- Abeilhan (terrain municipal)
- Agde (terrain Sanguin)

Concernant l'éclairage :

- Florensac (terrain René)
- Montpellier (terrain Paul Valéry)
- Pignan (terrain Corbières 1)
- Saint Mathieu de Trévières (terrain Champs Noirs)
- Villeveyrac (terrain Jean Vie)
- Mauguio (terrain La Capoulière 1)

LES PREPARATIONS DES FUTURS CONTROLES

Réception d'une notification de la CRTIS de la Ligue de Football Occitanie pour la visite d'un terrain municipal à Autignac dont le club est en sommeil. Celui-ci avait refusé notre visite pour l'éclairage le 14-11-2022 (signé par Monsieur le Maire et transmis à la Ligue de Football Occitanie).

D'autres visites se préparent par la même Ligue sur les terrains Vidal à Lespignan, Diagana à Sauvian ; et le terrain municipal d'Abeilhan.

Une autre série de visites par la LFO sera effectuée le 8 juin 2023 dans l'Hérault à Jacou sur le terrain Mandler 1 et 2, Manguio sur le terrain Cancel, Castelnau le Lez stade Fournier 1, 2 et 3 et puis à Vendargues Dides 1 (Conseils) auxquels le président de la CDTIS Janick Barbusse participera.
Essentiellement pour des recommandations indiquées concernant la résistance des poteaux de buts/Sécurité (Fiche distribuée).

La prochaine réunion est prévue le 8 juillet 2023 à 9h00.

Le Secrétaire,
Michel Blanc

Le Président,
Janick Barbusse